

> ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

Champ d'apprentissage 1

Aide méthodologique à la construction d'une séquence d'apprentissage du CA 1

Ce tableau propose une démarche pour aider les équipes à construire une séquence dans une APSA du champ d'apprentissage « **Produire une performance optimale, mesurable à une échéance donnée** ». Il s'agit de préciser ce qu'il y a à apprendre pour les élèves dans l'APSA en relation avec les attendus de fin de cycle dans le CA1 et les compétences générales de l'EPS. Les équipes choisissent, ordonnent ces contenus et construisent des outils d'évaluation pour vérifier leur acquisition en prenant en compte leur contexte local.

SÉQUENCE D'APPRENTISSAGE DU CHAMP D'APPRENTISSAGE 1 « PRODUIRE UNE PERFORMANCE OPTIMALE, MESURABLE À UNE ÉCHÉANCE DONNÉE »

APSA retenues :

Il s'agit d'effectuer un choix parmi les APSA qui paraissent les plus appropriées pour construire, chez les élèves, les attendus de fin du cycle 4 du champ d'apprentissage 1.

Exemple pour le CA1 :

Natation longue / Natation Vitesse / Relais en natation / Parcours aquatiques / Relais en athlétisme / Demi-fond / Triathlon athlétique / Course de haies / Multibonds / Multilancers.

Ce qu'il y a à apprendre :

Il s'agit de déterminer des « acquisitions prioritaires » permettant de construire les différents attendus du cycle 4 dans le champ d'apprentissage et qui sont envisageables pour une première (ou une deuxième) séquence d'un temps effectif de pratique de 12h minimum pour les élèves dans une APSA donnée.

Les acquisitions prioritaires sont choisies en relation avec le projet pédagogique, les caractéristiques des élèves et les tableaux « Enjeux d'apprentissage » et « Attendus de fin de cycle », en les spécifiant au regard de l'APSA support. Elles peuvent être complétées par d'autres acquisitions référées au socle, selon les priorités du projet d'établissement (par exemple : une priorité sur la maîtrise de la langue française, sur le respect des règles de la vie collective, sur la coopération...).

Étapes et repères de progression :

Il s'agit d'identifier, à travers des indicateurs qualitatifs ou quantitatifs, la progression en 4 étapes des élèves au regard des acquisitions prioritaires précédemment citées (« ce qu'il y a à apprendre ») et en référence aux repères de progressivité des attendus de fin de cycle. Ces quatre étapes, formulées à l'identique de celles du livret scolaire, visent à faciliter la validation des compétences du socle commun.

Étape 1 : objectifs d'apprentissage non atteints (maîtrise insuffisante)

Étape 2 : objectifs d'apprentissage partiellement atteints (maîtrise fragile)

Étape 3 : objectifs d'apprentissage atteints (maîtrise satisfaisante)

Étape 4 : objectifs d'apprentissage dépassés (maîtrise très satisfaisante)

Principes de construction d'une compétence attendue en CA1 (à décliner dans l'APSA support)

Il s'agit de formuler une compétence dans l'APSA au sein du collège intégrant les trois dimensions motrice, méthodologique et sociale et répondant aux acquisitions prioritaires choisies en relation avec les différents attendus du cycle 4 pour le champ d'apprentissage. Il importe de spécifier les principales caractéristiques du contexte dans lequel est mobilisée cette compétence. Cette compétence peut mettre en avant un élément du socle (en relation avec des priorités du projet établissement et des choix des équipes).

À travers les APSA du CA1, il s'agit de permettre aux élèves de développer et mobiliser leurs ressources, de leur apprendre à se préparer en vue de la réalisation d'une performance maximale, à analyser leur prestation et celle des autres élèves, à confronter leurs observations pour ajuster leur programme de préparation.

La compétence attendue intègre la formulation, par les élèves, d'un projet de performance au regard de leurs propres ressources de manière à les exploiter de manière optimale pour performer à une échéance donnée.

Règles constitutives des modalités d'évaluation pour le CA1 (à spécifier dans l'APSA support choisie) :

L'évaluation des élèves dans les activités du CA 1 se fonde sur une épreuve mesurée en relation avec un temps et/ou une distance et sur les rôles associés (observateur et/ou juge). Elle exige des élèves la formulation d'un projet (individuellement ou collectivement).

La situation d'évaluation doit permettre de rendre explicites les acquisitions prioritaires, notamment :

- par des indicateurs observables et quantifiables comme le temps, la distance, l'amplitude, la fréquence... ;
- par l'analyse de sa prestation et celle des autres à partir de critères d'observation et d'outils d'appréciation, externes et internes.

L'évaluation prend en compte à la fois la performance brute, la performance maîtrisée (rapportée au projet annoncé de l'élève) et la performance relative (rapportée aux ressources de l'élève).